



# LUNEL

## PORTES DE LA MER DOG SHOW

### 2 Expositions Canines NATIONALES



Exposition avec attribution du CACS de la SCC



Rejoignez nous sur : <https://www.facebook.com/groups/504307233075297/?fref=ts>

## COMPLEXE SPORTIF DE DASSARGUES

**VENDREDI 7 JUILLET 2023**

**SAMEDI 8 JUILLET 2023**

**EXPOSITIONS NOCTURNES**

**Engagements papier :** 1 seul tarif

**Clôture le 23/06/2023** (date de réception chez Cédia)

**Internet :** 1 seul tarif

**Clôture le 25/06/2023** minuit sur <https://cedia.fr>

L'ACTLR demande 1 € supplémentaire par transaction sur internet pour les frais bancaires

**Ces dates sont définitives, il n'y aura aucune prolongation.**

### POUR LES 2 JOURS

Accueil des chiens à partir de 19h

Début des jugements 20h

### ENGAGEMENTS À ADRESSER À :

CEDIA - Exposition de Lunel  
67 rue du G<sup>al</sup> Leclerc - 67202 WOLFISHEIM

### RENSEIGNEMENTS :

04 67 70 10 05 - E-mail : [actlr34@free.fr](mailto:actlr34@free.fr)

### Sur le Ring d'Honneur

- Défilé des Baby TP, Puppy TP, des meilleurs Jeunes et meilleurs Vétérans, des meilleurs classes Travail et Champion
- Défilé des Meilleurs de Race

### POUR LES ENGAGEMENTS

#### En classe Champion :

► joindre obligatoirement la photocopie du titre homologué avant la date de clôture des engagements.

#### En classe travail :

► joindre obligatoirement la photocopie de l'attestation délivrée par la SCC permettant l'engagement dans cette classe.

**ENTRÉE GRATUITE POUR LES VISITEURS.  
SORTIE LIBRE APRÈS JUGEMENT.**

**Exposition sans cage, sauf pour les meutes  
Parking GRATUIT réservé aux exposants**

**ROYAL CANIN® ROYAL CANIN® ROYAL CANIN® ROYAL CANIN® ROYAL CANIN®**

La carte d'exposant et les cartons numéros vous seront envoyés dans la semaine qui précède l'exposition.

Entrée formellement interdite dans l'enceinte de l'exposition aux chiens non engagés.

Il est fortement recommandé de faire vacciner les chiens contre la gastro-entérite à parvovirus et la toux de chénil

# COMPOSITION DU JURY PRESENTI

La liste des juges peut être modifiée suivant le nombre des engagements et les indisponibilités des juges

VENDREDI 7 JUILLET		Groupe 01		SAMEDI 8 JUILLET	
MOMCILOVIC BOGNIC Sanja (Serbie)		Bearded Collie, Berger Allemand, Berger Américain Miniature, Berger Australien, Berger Belge, Berger Blanc Suisse, Berger Croate			COKCAN Fatih (T)
COKCAN Fatih (T)		Berger de Beauce, Berger de Brie, Berger de Majorque et Catalan, Berger de Picardie, Berger de Russie Meridionale, Berger de Tatra, Berger des Pyrénées, Berger Hollandais, Berger Hongrois (Komondor, Kuvaz, Puli, Mudi, Pumi), Berger Italiens (Abruzzes et Maremme, Bergamasque), Nizinni, Bobtail, Border Collie			MOMCILOVIC BOGNIC Sanja (Serbie)
KARCHER Christian		Bouvier d'Australie, Bouviers des Ardennes, Bouviers des Flandres, Chien Loup Tchecoslovaque, Colley, Kelpie Australien, Saarloos/Schapendoes, Schipperke, Shetland, Welsh Corgi, Races non citées			COKCAN Fatih (T)
CONFIRMATION DES JUGES ETRANGERS : M. KARCHER					
Groupe 02					
NAVEDA CARRERO Juan (E)		Affenpinscher, Aidi, Berger Anatolie, Berger du Caucase, Bouviers Suisses, Boxers, Bulldog Anglais, <b>Cane Corso</b> , Dobermann, Dogue Allemand, Dogue Argentin	<b>spéciale</b>		BELKIS Ozan (T)
KARCHER Christian		Bulldog Continental			BELKIS Ozan (T)
KARCHER Christian		Mastiff, Bullmastiff, Montagne des Pyénées, Rottweiler			NAVEDA CARRERO Juan (E)
LAURENT Annick		Terre Neuve, Landseer, Shar Peï			NAVEDA CARRERO Juan (E)
BELKIS Ozan (T)		Fila de San Miguel			MARTINS Paula
BELKIS Ozan (T)		Dogue de Bordeaux, Dogue de Majorque, Dogue des Canaries, Dogue du Tibet, Fila Brasileiro, Hovawart, Mâtin des Pyrénées, Leonberg, Pinscher, Saint Bernard, Schnauzer, Terrier Noir Russe, Tosa, Races non citées			NAVEDA CARRERO Juan (E)
CONFIRMATION DES JUGES ETRANGERS : M. FAVRE					
Groupe 03					
HOMEM DE MELLO Jose (P)		Bedlington, Border Terrier, Kerry Blue, Lakeland Terrier, Manchester Terrier, Terrier Brésilien, Terrier de Norfolk, Terrier de Norwich, Terrier Irlandais			ISTAS François
ISTAS François		Bull Terrier (Standard Et Miniature), Staffordshire Bull Terrier			MOMCILOVIC BOGNIC Sanja (Serbie)
HOMEM DE MELLO Jose (P)		Airedale, American Staffordshire Terrier, Australian Terrier, Fox Terrier, Jack Russell, Reverend Russell, Sealyham Terrier, Jagd Terrier, Terrier D'ecosse (Cairn, West Highland, Skye, Scottish, Dandie Dinmont), Yorkshire Terrier, Races non citées			MOMCILOVIC BOGNIC Sanja (Serbie)
CONFIRMATION DES JUGES ETRANGERS : M. FAVRE					
Groupe 04					
NAVEDA CARRERO Juan (E)		Teckels			HOMEM DE MELLO Jose (P)
CONFIRMATION DES JUGES ETRANGERS : M. FAVRE					
Groupe 05					
MOMCILOVIC BOGNIC Sanja (Serbie)		Samoyede, Shiba Inu, Shikoku, Siberian Husky, Spitz Allemand, Spitz Asiatique, Spitz Italien, Akita Américain, Akita Inu, Alaskan Malamute, Basenji, Chien du Pharaon			ROSER Solange
ROSER Solange		Chien Nu du Mexique, Chien Nu du Pérou			LAURENT Annick
ROSER Solange		Chien de Canaan, Chiens Nordiques, Chow-Chow, Eurasier, Races non citées			MOMCILOVIC BOGNIC Sanja (Serbie)
CONFIRMATION DES JUGES ETRANGERS : MME ROSER					
Groupe 06					
FAVRE Merline		Basset des Alpes, Chien de St Hubert, Chien Courant Slovaque			FAVRE René
FAVRE Merline		Dalmatien			KARCHER Christian
ROSER Solange		Anglo-Français, Ariégeois, Basset Artésien Normand, Chien d'Artois, Basset Hound, Beagle, Beagle Harrier, Harrier, Billy, Bleu de Gascogne, Chien Courant Suisse, Fauve de Bretagne, Gascon Saintongeois, Griffons Vendéens, Griffons Nivernais, Poitevin, Porcelaine, Rodhesian Ridgeback, Races non citées			FAVRE René
Groupe 07					
FAVRE René		Braque Italien, Spinone, Braques français, Braque d'Auvergne, Braque du Bourbonnais, Braques hongrois, Drahthaar, Epagneul de Pont-Audemer, Epagneul picard, Setter anglais, Pointer, Braque allemand, Braque de l'Ariège, Braque Saint Germain, Braques de Weimar, Races non citées			HOMEM DE MELLO Jose (P)
CONFIRMATION DES JUGES ETRANGERS : M. FAVRE					
Groupe 08					
MOMCILOVIC BOGNIC Sanja (Serbie)		Autres Spaniels, Barbet, Chien d'eau Espagnol, Chien d'eau Frison, Chien d'eau Américain, Chien d'eau Portugais, Chien D'oyseil, Clumber, Cocker Américain, Cocker Anglais			BELKIS Ozan (T)
HOMEM DE MELLO Jose (P)		Golden Retriever, Springer			BELKIS Ozan (T)
MOMCILOVIC BOGNIC Sanja (Serbie)		<b>Lagotto Romagnolo</b>		<b>spéciale</b>	HOMEM DE MELLO Jose (P)
HOMEM DE MELLO Jose (P)		Retriever à Poil Boucle, Retriever à Poil Plat, Retriever de la Nouvelle Ecosse, Retriever du Labrador, Races non citées			MOMCILOVIC BOGNIC Sanja (Serbie)
CONFIRMATION DES JUGES ETRANGERS : M. FAVRE					
Groupe 09					
COKCAN Fatih (T)		Bichons			MOMCILOVIC BOGNIC Sanja (Serbie)
COKCAN Fatih (T)		Boston Terrier, Carlin, <b>Bouledogue Français</b>		<b>spéciale</b>	KARCHER Christian
DEWAELE Patrick		Caniche			LAURENT Annick
DEWAELE Patrick		Brabancon, Bruxellois, Cavalier King Charles, King Charles Spaniel, Chien Chinois à Crête, Chihuahua, Coton de Tulear			MOMCILOVIC BOGNIC Sanja (Serbie)
MOMCILOVIC BOGNIC Sanja (Serbie)		Lhasa Apso, Shih Tzu, Epagneul Tibétain, Terrier du Tibet			LAURENT Annick
LAURENT Annick	<b>spéciale</b>	<b>Papillon, Phalène, Petit Chien Russe</b>			DEWAELE Patrick
MOMCILOVIC BOGNIC Sanja (Serbie)		Epagneul Japonais, Epagneul Pékinois, Griffon Belge, Petit Chien Lion, Ratier de Prague, Races non citées			DEWAELE Patrick
CONFIRMATION DES JUGES ETRANGERS : M. DEWAELE					
Groupe 10					
HOMEM DE MELLO Jose (P)		Barzoï, Saluki, Whippet, Races non citées			NAVEDA CARRERO Juan (E)
CONFIRMATION DES JUGES ETRANGERS : M. FAVRE					
Races non reconnues par la F.C.I.					
		Bruno Saint-Hubert, Cursinu, Pluricolores à poil frisé, Races non citées			
CONFIRMATION DES JUGES ETRANGERS :					

# EXTRAITS DU RÈGLEMENT DES EXPOSITIONS NATIONALES

## L'EXPOSITION SE TIENDRA À LUNEL

Complexe sportif de Dassargues - LES 7 et 8 JUILLET 2023

**HORAIRE D'ENTRÉE ET DE JUGEMENT** - L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 19h. Les jugements commenceront à 20h précises.

**LOGEMENT** - Exposition sans cage, sauf pour les meutes. Il est formellement interdit de mettre de la paille dans les cages.

### SORTIE DES CHIENS - LIBRE

**AFFICHAGE** - Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'éleveur ; les principales récompenses obtenues par l'éleveur ; l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau est autorisé par cage. Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'exposition.

**TOILETTAGE** - Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé. Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme. Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

**PRESENTATION** : Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout double « Handling », c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

**SERVICE VÉTÉRINAIRE** - Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition :

- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau,
- des chiens aveugles, sourds ou estropiés,
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations,
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits,
- des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Exposants).

**ANNULATION** - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la Société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

**ENGAGEMENTS** - Les chiens doivent être la propriété de l'Exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des juges.

Seront refusés :

- a) les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
- b) les engagements "au poteau" le jour de l'exposition,
- c) toutes modification ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot d'élevage ou des erreurs de transcription de l'organisation.

### CLASSES D'ENGAGEMENT

Les bornes minimum et maximum des classes sont calculées par rapport au jour de naissance et au jour du jugement.

#### • CLASSES INDIVIDUELLES

**INTERMÉDIAIRE** - Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois. Cette classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte.

**OUVERTE** - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois à la veille de l'ouverture de l'Exposition.

Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire.

**TRAVAIL** - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois la veille de l'ouverture de l'exposition et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements, la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec la Classe Ouverte et Intermédiaire.

**CHAMPION DE BEAUTÉ** - Réserve exclusivement aux chiens âgés d'au moins 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard à la date de clôture des engagements (la photocopie doit être jointe à l'engagement).

Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

**JEUNES** - Pour tous chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au C.A.C.S.

**PUPPY** - Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois

**BABY** - Pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois

Ces 2 classes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, insuffisant). Elles ne donnent pas lieu à un classement.

**VÉTÉRAN** - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans (comptés la veille de l'ouverture de l'Exposition). Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

#### AUTRES CLASSES

**MEUTES** - Réserve aux Races des Groupes 3 - 4 - 6 soumises au travail dans l'utilisation chasse. Le lot doit être composé de 6 chiens au minimum, de même race, variété, poil et taille (sauf Nains et Kaninchen), sans distinction de sexe et appartenant au même propriétaire ou équipage.

**LOT D'AFFIXE** - (Classe pouvant être constituée sur place). Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

**LOT DE REPRODUCTEUR** - (Classe pouvant être constituée sur place). Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1<sup>er</sup> degré.

**COUPLE** - Pour deux chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

**PAIRE** - Pour deux chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

**CHIENS "NE CONCOURANT PAS"** - Pour les chiens âgés de 4 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

**RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS** - Le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement, accompagnée d'un titre de paiement à l'ordre de l'Association Canine Territoriale Languedoc-Roussillon et restera acquis à l'organisateur, même si l'exposant ne peut se présenter. Il sera envoyé un accusé de réception (ou carte d'exposant) qui devra être présenté(e) à l'entrée de l'exposition. Sur internet, seuls les engagements payés seront pris en compte.

**CLÔTURE DES ENGAGEMENTS** - La clôture des engagements est fixée au 23 Juin 2023 (25 juin sur internet). Tout engagement parvenant après cette date (date de réception) sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10 % pour frais de Secrétariat.

#### REFUS OU EXCLUSIONS :

1<sup>er</sup> des engagements :

La Société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2<sup>es</sup> des chiens. - (A leur entrée ou en cours d'exposition) :

- a) ceux refusés par le "Service Vétérinaire" ;
  - b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés.
- Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.
- c) ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite ;
  - d) ceux dont l'engagement "au poteau" serait demandé.

**JUGEMENTS** - Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée.

Un Juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race. Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition.

En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés.

Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge.

En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.

Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall

**C.A.C.S.** : Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1<sup>er</sup> "EXCELLENT" en CLASSE OUVERTE, INTERMÉDIAIRE ou TRAVAIL, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place).

Les Juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la S.C.C. de s'assurer, pour l'homologation du C.A.C.S., que les chiens satisfont aux conditions imposées.

Si le chien classé 2<sup>e</sup> Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la R.C.A.C.S. La R.C.A.C.S. peut être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S. :

- a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.
- b) s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté.

Après avoir décerné le C.A.C.S., pour attribuer la Réserve de C.A.C.S., le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le C.A.C.S. et le mettre en concurrence avec les 1<sup>ers</sup> Excellent des deux autres classes.

Les récompenses décernées ne seront valables qu'après leur homologation par la S.C.C. en ce qui concerne le C.A.C.S.

**MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE** - le chien et la chienne proposés pour le C.A.C.S. concourent pour le titre de Meilleur de Race, ainsi que le (la) Meilleur(e) Jeune ayant reçu le qualificatif «Excellent» dans la classe jeune, le (la) Meilleur(e) Champion ayant reçu le qualificatif «Excellent» et le (la) Meilleur(e) vétérinaire ayant reçu le qualificatif «Excellent».

**MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE** - Les chiens désignés "Meilleur de Race" seront réunis par groupes pour la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe.

**MEILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION** - Les meilleurs chiens de chaque groupe concourent en fin d'exposition pour le titre de Meilleur Chien de l'Exposition.

Dans le cas d'une exposition sur 2 jours, les propriétaires des «Meilleurs de Groupes» de la 1<sup>re</sup> journée s'engagent en conséquence à être présents à l'Exposition le 2<sup>e</sup> jour.

#### CONFIRMATIONS :

Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation.

**Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli.**

Une liste des modifications intervenues après l'édition du catalogue sera affichée au secrétariat de l'exposition.

Age minimum exigé pour la confirmation : **12 mois sauf**

- |   |         |
|---|---------|
| Gr. 1 : Bergers Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres   | 15 mois |
| Gr. 2 : Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Mâtin Espagnol, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Chien de Montagne Portugais, Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Dobermann, Rottweiler, Hovawart, Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois | 15 mois |
| Gr. 3 : Staffordshire Américain   | 15 mois |
| Gr. 4 : Teckels   | 15 mois |
| Gr. 5 : Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Samoyède, Podengo Portugais (moyen et grand), Podenco Ibicenco et Canario, Akita Inu, Akita Américain Esquimaux du Groenland   | 15 mois |
| Gr. 6 : Rhodesian Ridgeback   | 15 mois |
| Gr. 8 : Retrievers  | 15 mois |
| Gr. 9 : Épagneuls Pékinois et Japonais  | 10 mois |
| Gr. 10 : Afghan, Saluki, Barzoi, Deerhound, Irish Wolfhound, Galgo, Greyhound, Magyar Agar, Azawakh, Sloughi, Chart Polski  | 15 mois |

**RÉCLAMATIONS** - Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les auront motivés et être accompagnées d'une caution de 110 € qui restera acquise à la Société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement. Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

**SANCTIONS** - Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées :

- a) les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
- b) ceux qui auront fait une fausse déclaration
- c) ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ;
- d) ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine.
- e) ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre ;
- f) ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

**RESPONSABILITÉ** - La Société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la Société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place.

Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

#### TRÈS IMPORTANT

##### Avis aux Exposants résidant à l'Étranger

I - Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.

II - L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.

Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé.

Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refusés.

III - Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

#### PUBLICITÉ DANS LE CATALOGUE DE L'EXPOSITION (à joindre à l'engagement)

2 <sup>e</sup> page de couverture	150 €
3 <sup>e</sup> page de couverture	150 €
1 page intérieure	80 €
1/2 page	50 €

**Concernant la caudectomie, l'otectomie ainsi que les chiens de 2<sup>e</sup> catégorie, veuillez consulter le règlement sur le site de la SCC.**

**ASSOCIATION CANINE TERRITORIALE DU LANGUEDOC-ROUSSILLON**  
Affiliée à la Société Centrale Canine pour l'amélioration des races de chiens en France (Reconnue d'utilité publique)  
**LUNEL PORTES DE LA MER DOG SHOW - 7 ET 8 JUILLET 2023**

Demande d'engagement à renvoyer à Cédia - Exposition de Lunel  
67 rue du G<sup>al</sup> Leclerc - 67202 WOLFISHEIM

Remplissez soigneusement et complètement cette demande d'engagement, et renvoyez la feuille (avec votre règlement libellé à l'ordre de l'ACTLR) à l'adresse indiquée ci-dessus. Photocopies acceptées - 1 chien par feuille.

Réservé à Cédia  
N° d'enregistrement:

**Du soin apporté à remplir ces lignes dépendra l'exactitude des informations diffusées dans le catalogue**

Identification : \_\_\_\_\_ N° LO : \_\_\_\_\_  
tatoage ou transpondeur

Nom du Chien : \_\_\_\_\_

Race : \_\_\_\_\_

<b>Variété :</b> Berger Belges, des Pyrénées, Welsh-Corgi, Parson/Jack Russell, Chien Courant du Jura, Braque Français, Retrievers, Bouledogue Français, Bichons, Chiens Chinois.	<b>Taille :</b> Schnauzers, Pinschers, Caniches, Parson/Jack Russell, Spitz, Teckels, Braques Français, Podenco Portugais, Bull Terrier, Chiens à peau nue.	<b>Couleurs :</b> Bergers de Brie, Belges, Dobermanns, Boxers, Schnauzers, Dogues Allemands, Spitz, Elkound, Cockers, Caniches, Chow-Chow, Bouledogues, Carlins, Pinschers, Puli, Épagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cavalier King Charles.	<b>Poil :</b> Teckels, St-Bernard, Chihuahuas, Collies, Braque de Weimar, Hongrois, Fox-Terriers, Podencos Portugais et Ibicencos, Bichons, Chiens de Montagne Portugais, Segugios Italiens, Retrievers, Bergers Allemand, des Pyrénées et Hollandais, Chien d'Eau Portugais, Russkiy Toy.	<b>Poids :</b> Pékinois, Japonais, Papillons, Phalènes.
---	---	---	--	---

Né le : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ Sexe : Mâle  Femelle

Nom du Père : \_\_\_\_\_

Nom de la Mère : \_\_\_\_\_

Producteur : M. Mme Mlle \_\_\_\_\_  
(propriétaire de la lice à la saillie)

Propriétaire : M. Mme Mlle \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Pays \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_ Tél : \_\_\_\_\_

Classe d'engagement sans précision ci-dessous, le chien sera inscrit selon l'âge, en classe Ouverte, Jeune, Puppy ou Baby :  
Intermédiaire  Ouverte  Travail  Champion  Jeune  Puppy  Baby  Vétérain   
Ne Concourant pas  Meute

Confirmation avec exposition (gratuite)

(joindre impérativement attestation SCC pour la classe travail et la copie du diplôme de Champion pour la classe Champion)

**N'oubliez pas de cocher une des cases ci-dessous.**

**Le catalogue pourra être acheté sur place à 5 €**

CACS uniquement  Vendredi 7 juillet

CACS uniquement  Samedi 8 juillet

Les deux CACS  7 et 8 juillet

**Tout engagement non accompagné de son règlement sera refusé.**

**Clôture des engagements papier le 23 juin**

Pour bénéficier du tarif dégressif, tous les chiens doivent appartenir au même propriétaire selon le fichier central de la SCC	CACS I		CACS II		CACS I + CACS II		Somme versée
	Membre ACTLR	Non membre	Membre ACTLR	Non membre	Membre ACTLR	Non membre	
1 <sup>er</sup> chien	35 €	40 €	35 €	40 €	67 €	76 €	
2 <sup>e</sup> chien	33 €	35 €	33 €	35 €	62 €	67 €	
3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> chien	31 €	33 €	31 €	33 €	58 €	62 €	
5 <sup>e</sup> chien et suivants	14 €	15 €	14 €	15 €	26 €	28 €	
Tarif « Famille nombreuse » 6 chiens engagés en individuels, appartenant au même propriétaire	135 €	155 €	135 €	155 €	230 €	250 €	
Chien supplémentaire engagé en individuel	14 €	14 €	14 €	14 €	22 €	22 €	
Baby, Puppy, Vétérain	23 €	23 €	23 €	23 €	42 €	46 €	
Meute (Terriers, Teckels, Chiens Courants)	68 €	75 €	68 €	75 €	130 €	140 €	
Chien supplémentaire de la meute	13 €	13 €	13 €	13 €	20 €	20 €	
Chien ne concourant pas	10 €	10 €	10 €	10 €	15 €	15 €	
Catalogue (achat en ligne)	4 € (sur place 5 €)		4 € (sur place 5 €)		<input type="checkbox"/> samedi : 4 € <input type="checkbox"/> dimanche : 4 €		
Adhésion ACTLR (remplir le bulletin au verso)	<input type="checkbox"/> 15 € Adhésion Individuelle <input type="checkbox"/> ou 20 € si Adhésion Couple						
Paiement par <input type="checkbox"/> Mandat <input type="checkbox"/> Chèque <b>Libellé au nom de l'Association Canine Territoriale du Languedoc Roussillon</b> Tout engagement non accompagné de son règlement sera refusé.							

**JOIGNEZ OBLIGATOIREMENT :**

- Une photocopie du certificat antirabique pour les chiens de 2<sup>e</sup> catégorie et ceux en provenance de l'étranger
- Une photocopie de l'attestation SCC pour l'engagement en classe travail ou copie du titre de champion pour la classe champion

**ATTESTATION**

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même. Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition. En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C. Je reconnais être responsable du bien-être du chien que je présente et je m'engage à ne pas le placer dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid et/ou le traiter de manière cruelle. J'ai bien pris connaissance que le non-respect de cette règle entraînera mon exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture par la SCC d'une procédure disciplinaire à mon encontre.

Fait à \_\_\_\_\_

le \_\_\_\_\_ Signature du propriétaire :





**BULLETIN D'ADHÉSION À L'ASSOCIATION  
CANINE TERRITORIALE DU LANGUEDOC-ROUSSILLON**  
Affiliée à la Centrale Canine (reconnue d'utilité publique) - Ass. Loi 1901  
FEDERATION NATIONALE AGREEE PAR LE MINISTERE DE L'AGRICULTURE

- MONTANT ADHÉSION INDIVIDUELLE (+ de 18 ans) ..... **15 Euros \***  
 MONTANT MEMBRE BIENFAITEUR (+ de 18 ans) ..... **30 Euros \***  
 MONTANT ADHESION COUPLE (deux noms, une seule adresse) ..... **20 Euros \***

\* cochez la case  
correspondante

Règlement Général de la Protection des Données (entrée en vigueur le 25 mai 2018)

Alinéa 1 : J'autorise l'ACT-LR à utiliser mes données uniquement dans un but informatif et dans le cadre strict des activités reconnues par la SCC.

Alinéa 2 : J'interdis l'ACT-LR de vendre, céder ou diffuser mes données dans tout autre domaine que celui mentionné dans l'alinéa 1.

Le(s) soussigné(s), demande(nt) mon (notre)

**RENOUVELLEMENT** ou  **NOUVELLE ADHESION POUR 2023**

Veuillez préciser le N° Adhérent 2022 .....

Mme  M.  Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

2ème ADHERENT SI ADHESION COUPLE

Mme  M.  Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

Membre d'un club d'utilisation, si oui, nom du Club et son N° d'identification S.C.C.: .....

Une carte provisoire vous sera adressée et votre adhésion  
ne deviendra définitive qu'après approbation en réunion de Comité.

Réservé à l'ACTLR

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : ..... VILLE (et Pays s'il y a lieu) : .....

TELEPHONES (fixe ou mobile) : .....

E-mail en lettres capitales (OBLIGATOIRE).....

Je reconnais avoir pris connaissance des Statuts et du Règlement Intérieur de l'Association Canine Territoriale du Languedoc-Roussillon et m'engage à les respecter.

Je suis majeur(e) et présenté(e) par M. Mme : ..... (Sociétaire de l'ACTLR)

Date & Signature(s) obligatoire(s) 1<sup>ère</sup> Signature

2<sup>ème</sup> Signature (obligatoire si cotisation couple)

Je règle ma cotisation dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre de chaque année civile. L'adhésion donne droit à une réduction sur les droits d'engagement à nos expositions, à l'entrée gratuite dans le cadre d'une exposition payante, à nos services de renseignements. Conformément à la déclaration faite auprès de la Commission Nationale Informatique et Liberté, les informations mentionnées ci-dessus ne seront utilisées qu'à usage interne.

Je règle ma cotisation directement à l'ACTLR et je l'adresse à l'ACTLR

Je règle ma cotisation par l'intermédiaire de mon club et mandate son Président pour la reverser à l'ACTLR

J'ai réglé en ligne par Carte Bancaire sur cedia.fr et je renvoie mon bulletin d'adhésion dûment rempli à l'ACTLR

Les paiements doivent être adressés individuellement à :

Association Canine Territoriale du Languedoc-Roussillon B.P. 31 - 34671 BAILLARGUES Cedex

Zone d'influence : AUDE - GARD - HERAULT - LOZERE - PYRENEES ORIENTALES

Pour nous écrire : B.P. 31 - 34671 BAILLARGUES Cedex - E-Mail : actlr34@free.fr

os Bureaux : Parc d'Activités Aftalion - Espace Bernard Aujolas - 2 rue François Perroux - 34670 BAILLARGUES - ☎ 04.67.70.10.05



**ROYAL CANIN®**